

CONSEIL RESTREINT

(R)

Mercredi 26 Octobre 1993



SITUATION AU BURUNDI ET EN HAITI

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le Président de la République :

M. BALLADUR
M. LEOTARD

Premier ministre
Ministre d'Etat, ministre de la
défense
Ministre des affaires étrangères
Ministre de la coopération

M. JUPPE
M. ROUSSIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. VEDRINE
Général QUESNOT
M. DELAYE

Secrétaire général
Chef de l'état-major particulier
Conseiller à la Présidence

CABINET DU PREMIER MINISTRE

M. BAZIRE
Contre-amiral LECOINTRE

Directeur du cabinet
Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE

Général LERCHE

Secrétaire général

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

M. BOIDEVAIX

Secrétaire général

MINISTERE DE LA DEFENSE

Amiral LANXADE
Général RANNOU

Chef d'état-major des armées
Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

M. DENOIX DE SAINT MARC

Secrétaire général

- oOo -

SECRETARIAT

Colonel BENTEGEAT

Etat-major particulier

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Je ne reviens pas sur les faits que nous connaissons tous. La France a condamné le coup d'état et soutenu le gouvernement légitime en liaison avec la Belgique, les Nations-Unies et l'Organisation de l'Unité africaine.

Deux questions se posent maintenant :

- garantir la sécurité de nos ressortissants (500 à 600). Il n'y a pas de menace immédiate mais il faut être prêt, en cas de besoin,
- conforter le retour à la légalité. Le gouvernement burundais et le gouvernement rwandais demandent une intervention militaire de la France. Je pense qu'il n'y a pas lieu de s'y prêter.

Comment agir et jusqu'où ? Deux actions sont envisageables, soutenir la constitution d'une petite force de l'O.U.A. et engager nos coopérants militaires pour qu'ils permettent le fonctionnement du gouvernement.

MINISTRE DE LA COOPERATION

Nous avons 24 coopérants sur place, 14 officiers et 10 sous-officiers. Ils ont la possibilité, compte-tenu des bonnes relations qu'ils ont entretenues avec l'armée burundaise, d'encadrer des unités loyales et de protéger les membres du gouvernement.

Ce serait un signe de la volonté de la France d'aider les autorités légales. Ces coopérants sont actuellement inemployés sauf pour la sécurité de l'ambassade. Or, ils ont la capacité professionnelle d'encadrer un effectif de 400 hommes, ce qui représente une force non négligeable.

Second intérêt, c'est un geste dissuasif venant de la France pour tous les parachutistes des casernes d'Afrique tentés par des coups de force. Cela montrerait que la France continue d'être attentive au développement des processus démocratiques en cours. C'est un signe pour les gouvernements récemment élus.

MINISTRE DE LA DEFENSE

Nous avons des moyens significatifs en alerte à 6 heures à proximité du Burundi. Nous pourrions évacuer assez rapidement les ressortissants.

PREMIER MINISTRE

Il y a deux problèmes distincts :

- la protection de nos ressortissants que nous devons assurer,
- l'aide au gouvernement burundais pour lequel nous pouvons faire agir nos coopérants sans aller au-delà de ce que propose M.Roussin. Nous verrons ensuite pour le reste.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Je suis tenté d'accepter la proposition du ministre de la Coopération car, dans cette affaire, il y aura abstention probable des Nations-Unies. J'observe que l'émotion est beaucoup plus grande que d'habitude en Afrique. Les chefs d'Etat s'estimaient à l'abri des coups d'état et des assassinats. Quelques assassins risquent de se sentir à l'abri aussi si nous ne faisons rien.

On peut obtenir le concours de l'O.U.A. Les Africains y seront sensibles et il ne faut pas entamer la solidarité. Ils y mettront de l'énergie car cela les regarde.

La proposition de M. Koussin est acceptable même si elle nous met un peu dans l'embarras. C'est une bonne chose pour notre prestige. Cela nous permet de prendre l'initiative sans envoyer de soldats supplémentaires.

Il y a eu dans le passé l'assassinat du Président du Libéria et celui du Burkina Faso avec, heureusement, une succession démocratique. Mais il semble que ce soit passé de mode.

Quant à la sécurité des ressortissants, M. Léotard, veillez au grain. Pour ce qui est de régler le problème entre Hutus et Tutsis, on cherche vainement des experts. Ceux qui portent l'uniforme sont, en général, tutsis... C'est dramatique pour le Président N'Dadaye qui était un des meilleurs.

H A I T I

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Il n'y a rien de neuf, hélas. Nous maintenons le principe de notre participation à la MINUHA mais son déploiement n'est envisageable que lorsque les conditions seront réunies.

Une frégate française participe au blocus naval.

Le Directeur Amérique du Quai est sur place et doit rencontrer les principaux responsables.

Nous appuyons une résolution du Conseil de Sécurité renforçant les sanctions.

MINISTRE DE LA DEFENSE

Nous nous concertons avec les Britanniques et les Hollandais pour assurer une permanence du blocus naval.

Nous ne souhaitons pas que nos 100 personnes soient envoyées sur place tant que leur mission est mal définie. Nous ne voulons pas d'interposition.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Je m'interroge sur le degré de résolution du Général Cédras. Beaucoup disent qu'il a envie de se retirer. Il est débordé par les Tontons Macoutes. Les Duvalieristes sont de retour. Le fils est chez nous, à la demande des Etats-Unis qui souhaitaient que nous l'accueillions temporairement...

Malval est toujours Premier Ministre ? Toujours vivant ? Ses ministres se terrent. Je suis convaincu que Cédras ne s'accroche plus au pouvoir.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Directeur Amérique, M. Rouquié, le testera.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Si Cédras cède, les autres ne resteront pas.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Il y a le problème de la loi d'amnistie qui prolongerait le décret. Il cherche des garanties.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Les Américains s'éloignent d'une intervention. C'est donc la voie à explorer. C'est ce que je conseille.